

ERIC LUCAS

Autiste CIM-10 F84.5 à haut potentiel altruiste
Rescapé de la psychiatrie publique française
Martyr Administratif Français depuis 1994
Fondateur de Autistan.org en 2014
Demandeur d'asile au Brésil depuis 2017

ERICLUCAS.org



20200604_ELO_ICAMDAAD---FR-DdD-
ROAD-Demande-de-réponses-et-de-fin-
de-tortures



L.R.A.R. RR076021694BR

Monsieur Fabien Dechavanne

Directeur R.O.A.D.

Défenseur des Droits

Libre réponse 71120

75342 Paris CEDEX 07

France

ICAMDAAD (Injustice et cauchemar administratifs du mutisme et du défaut d'accès à l'assistance et aux droits)

Demande de réponses et de fin de tortures

Rio de Janeiro, le 4 juin 2020

Monsieur Fabien Dechavanne

Je prends acte du fait que vous ne répondez plus à mes lettres recommandées, depuis très longtemps.

Ma dernière lettre était datée du 30 mars 2020.

Comment puis-je faire ?

Il semble que tous les **prétextes** motifs soient valables pour refuser de m'aider et pour ne pas « veiller au respect des droits » fondamentaux, de votre part.

Je ne vais pas refaire ici l'énumération des divers **prétextes** motifs que vous m'avez déjà indiqués, mais j'aimerais aborder quelques « paradoxes administratifs » dont le maintien et l'absence de considération éclairée nuisent à mon bien-être psychique, sous votre responsabilité, Monsieur Fabien Dechavanne.

- Quand mes lettres explicatives sont trop longues, alors on m'en reproche (officieusement) la longueur, parfois en me disant qu'elles sont « impossibles à lire » (alors que pourtant il m'est possible de les écrire) ;

- Quand mes lettres sont trop courtes, les fonctionnaires considèrent (opportunément ?) qu'ils « ne savent pas de quoi il s'agit » ;
- Quand au bout de quelques mois ou années, au mieux d'immobilisme, au pire de (*auto-censure*) mes lettres laissent percevoir mon irritation, alors le supposé-répondant va automatiquement se « saisir » de celle-ci pour considérer que je ne mérite pas d'être aidé ni même de recevoir une réponse ;
- Quand j'écris très gentiment et très diplomatiquement (selon moi), comme ces dernières années, on en profite pour ignorer mes demandes, ou pour m'envoyer, une fois l'an ou moins, des réponses inutiles et typiques des dérives du formalisme administratif que votre institution est pourtant censée atténuer ;
- Quand, au bout de 10, 15, 20, 25 ans de tortures administratives et de patience piétinée, je décide de faire quelque action pour que quelqu'un se réveille, alors on fait semblant de « comprendre » et de vouloir m'aider (cf. le consulat de Rio en 2017 lors de ma petite grève de la faim), mais ensuite - très discrètement comme toujours - on me le fait payer.
(Figurez-vous que j'ai mes sources, et je sais que certains, parmi ceux « haut placés » qui devraient aider à en finir avec cette torture immonde, n'ont pas du tout apprécié le fait que j'ai demandé l'asile politique. Qu'on m'excuse, mais au bout de 50 ans de sous-France... Et puis je n'ai qu'une vie : l'évasion du grand n'importe quoi hexagonal, la Liberté, ça compte dans la vie d'un homme...).
- Et enfin, si j'avais l'idée - faute de mieux puisque rien de ce que j'essaie ne fonctionne - de laisser entendre que ces sévices, ignorés par vos soins et même largement aggravés (cf. supplice de Tantale de la promesse de fin 2015, restée sans suite) semblent encore moins appropriés maintenant, à l'approche de l'examen de la France par le CDPH de l'ONU, alors j'imagine que cela serait immédiatement assimilé à des « menaces », ce qui permettrait donc, automatiquement, d'ignorer mes dossiers encore plus si c'est possible.

Donc, que quelqu'un (*mais QUI ?? Là est la grande question*) me dise comment faire pour me défendre et pour en finir avec la principale torture administrative (le dossier « cauchemar visa – titre de séjour ») mais aussi avec ce que vous me faites subir avec votre mutisme cinglant et inapproprié.

Comment voulez-vous que dans ce pays les gens (et notamment les autistes) puissent nourrir un quelconque espoir concernant la défense des droits fondamentaux, lorsqu'on voit comment vous traitez ce que je vous expose ?

Il y a forcément une responsabilité quelque part.

L'Hydre administratif, et ceux et celles qui préfèrent être arrangeants avec celui-ci et méprisants avec les victimes, doit bien à un moment ou à un autre être obligé de rendre des comptes non ?

Ou bien suis-je encore trop naïf, et ce pays n'est-il qu'une dictature administrative sous des apparences mielleuses ? (*Merci au fait pour votre gentillesse, mais je préfère l'efficacité.*)

Monsieur Fabien Dechavanne, si vous avez bien voulu lire mes explications, vous avez dû comprendre que les artifices de forme ne servent à rien (et que je connais assez bien les ~~vies~~ mécanismes administratifs français), sans compter qu'en plus ils s'opposent à l'esprit de votre organisme. L'esprit affiché.

Car si c'est juste pour se faire écraser hypocritement, pardon mais on n'a vraiment pas besoin des services du DdD pour cela : il y a déjà tout l'appareil administratif étatique français, parfaitement rompu à ce genre

d'exercice (surtout si ces sires sortent de l'ENA).

Comme ce sera le DIX-HUITIEME anniversaire du cauchemar visa - titre de séjour ce 24 juin (dans 20 jours), peut-être que vous pourriez accepter de faire un geste, Monsieur Fabien Dechavanne, non ?

Ou sinon dites-moi au moins comment faire pour en finir avec cette histoire de fous.
En finir, tout en restant en vie, bien sûr.

Non seulement vous ne répondez pas à mes explications et corrections, Monsieur Fabien Dechavanne, mais en plus vous ne dites même pas comment je pourrais faire pour obtenir enfin le respect de mes droits fondamentaux (en commençant par le droit de ne pas être obligé de supporter, pendant des décennies, des injustices précises et avérées).

Si le Défenseur des Droits n'est pas l'institution 'constitutionnelle' qui défend ou qui « veille au respect » des droits fondamentaux en France, ni l'organisme chargé du suivi de la CDPH comme prévu par ce traité international, alors admettons, peut-être que c'est une erreur, ou que j'ai mal compris, **mais alors que quelqu'un me dise comment faire, au lieu de me laisser 'gentiment' dans la torture.**

Je demande qu'on m'aide sérieusement, honnêtement, et efficacement.

Vous savez, Monsieur Fabien Dechavanne, les mots, les promesses, après tant et tant d'années, ce ne sont même plus des insultes, mais autant de coups de poignard dans les blessures jamais refermées des injustices que je ne cesse de vous rappeler (et qui vous laissent de marbre).

Au lieu de m'avoir promis de m'aider en 2015, sur la question de la discrimination (genre / droit au séjour) et de la séquestration médicale (le traitement par votre « pôle santé » étant, pardon, une clownerie sans nom), votre organisme aurait mieux fait de me dire qu'il ne pouvait rien pour moi, ce qui aurait évité les crises, le supplice de Tantale, la décision de l'exil, la grève de la faim, et tout le reste.

Vous ne semblez pas mesurer, Monsieur Fabien Dechavanne, tout ce que votre inaction engendre comme maux supplémentaires, dont je me passerais bien, puisque la torture était déjà suffisamment criante avant votre (non-)intervention.

Je demande, j'explique, je corrige ; et vous Monsieur Fabien Dechavanne, vous préférez vous murer dans le silence et dans les artifices administratifs...

Le futur jugera. Ou la 'conscience', pour ceux et celles qui ont des principes et qui les placent au-dessus de la défense de l'Hydre (et de leur emploi).

J'ai pu constater au téléphone fin mars, pendant plus d'une heure, qu'il y a pourtant chez vous des personnes, (ou au moins une personne, très bien placée), qui comprennent parfaitement bien tout ce que je leur dis, et sans besoin de précisions ni de galères épistolaires pendant des années.

Si vous ne comprenez pas, ou si vous ne pouvez pas traiter mes demandes, alors il faut que vous demandiez de l'aide, Monsieur Fabien Dechavanne.

Si vous croyez comprendre et juger correctement les dossiers de personnes autistes sans l'aide et l'expertise appropriées (qui brillent par leur absence), et sans même au moins un dialogue dans ce but, franchement ce n'est vraiment pas sérieux, pardonnez-moi de devoir vous le dire.

C'est la France, c'est la cinquième puissance mondiale, le « pays des Droits de l'Homme », et pourtant on en est là, dans cette situation kafkaïenne, digne des républiques les plus exotiques – et encore...

Et j'espère que vous n'utilisez pas l'argument « c'est la faute de l'autisme », ou « cette personne est malade », ce qui serait hautement intéressant, vraiment.

Mais on ne le saura probablement jamais, mutisme administratif oblige.

Et on dit que les autistes refusent de communiquer... (Regardez la poutre dans l'œil...)

Est-ce que vous savez que le « DdD » est le seul espoir 'normal' que j'ai actuellement, pour en finir enfin ? Cela fait 18 ans que je cherche des solutions. Pourquoi ne m'aidez-vous pas, Monsieur Fabien Dechavanne ? Pourquoi est-il SI DIFFICILE d'obtenir justice et respect des droits dans ce pays ?

Allez-vous *enfin* faire quelque chose ?

Pour vous, je suis juste « un dossier ». Mais moi, c'est ma vie, que l'Hydre détruit. Avec votre bénédiction.

Veuillez lire, Monsieur Fabien Dechavanne, l'expression de ma considération.

Vive la République, vive la Bureaucratie, vive la France.

Eric LUCAS

Martyr Administratif Français

*« Aux personnes en situation de handicap,
je veux ici dire très solennellement que
la République sera toujours à leurs côtés
et qu'à chaque fois qu'il y a une difficulté, une impasse, une épreuve,
qu'ils n'ajoutent pas une forme de culpabilité à ce qu'ils vivent :
c'est la nôtre, de culpabilité, pas la leur.*

*Eux, ils ont à croire dans leurs rêves.
Votre différence, ça n'est pas celle que nos regards
– trop habitués aux normes – croient voir :
votre différence, c'est votre potentiel. »*

Emmanuel MACRON
Conférence Nationale du Handicap
Palais de l'Elysée
11/02/2020



ECT - EMP. BRAS. DE CORREIOS E TELEGRAFOS
Ag: 50300270 - AC COPACABANA
RIO DE JANEIRO - RJ
CNPJ....: 34028316067950 Ins Est.: 81613524
COMPROVANTE DO CLIENTE

Movimento...: 05/06/2020 Hora.....: 13:49:09
Caixa.....: 96747965 Matrícula...: 89614941
Lancamento.: 031 Atendimento: 00029
Modalidade.: A Vista ID Tiquete.: 1829819156

DESCRIÇÃO	QTD.	PREÇO(R\$)
DOCUMENTO INTERNACI	1	25,70+
Valor do Porte(R\$)...	8,15	
Pais Destino: FRANCA		
Peso real (KG).....	0,030	
Peso Tarifado:.....	0,030	
OBJETO=> RR0760216948R		
REGISTRO (INTERNACIO:	10,00	
AVISO DE RECEBIMENTO:	7,55	
Selo.....	25,70	

TOTAL DO ATENDIMENTO(R\$) 25,70

Valor Declarado não solicitado(R\$)
No caso de objeto com valor,
utilize o serviço adicional de valor declarado.

VALOR EM CARTAO DE DEBITO(R\$): 25,70
VALOR RECEBIDO(R\$)=> 25,70

SERV. POSTAIS: DIREITOS E DEVERES-LEI 6538/78

Ganhe tempo!
Baixe o APP de Pré-Atendimento dos Correios
Tenha sempre em mãos o número do ID Tiquete
deste comprovante, para eventual contato com
os Correios.

VIA-CLIENTE SARA 8.0.02

20200604_ELO_ICAMDAAD-FR-DdD-ROAD
-Demande-de-réponses-et-de-fin-de-tortures